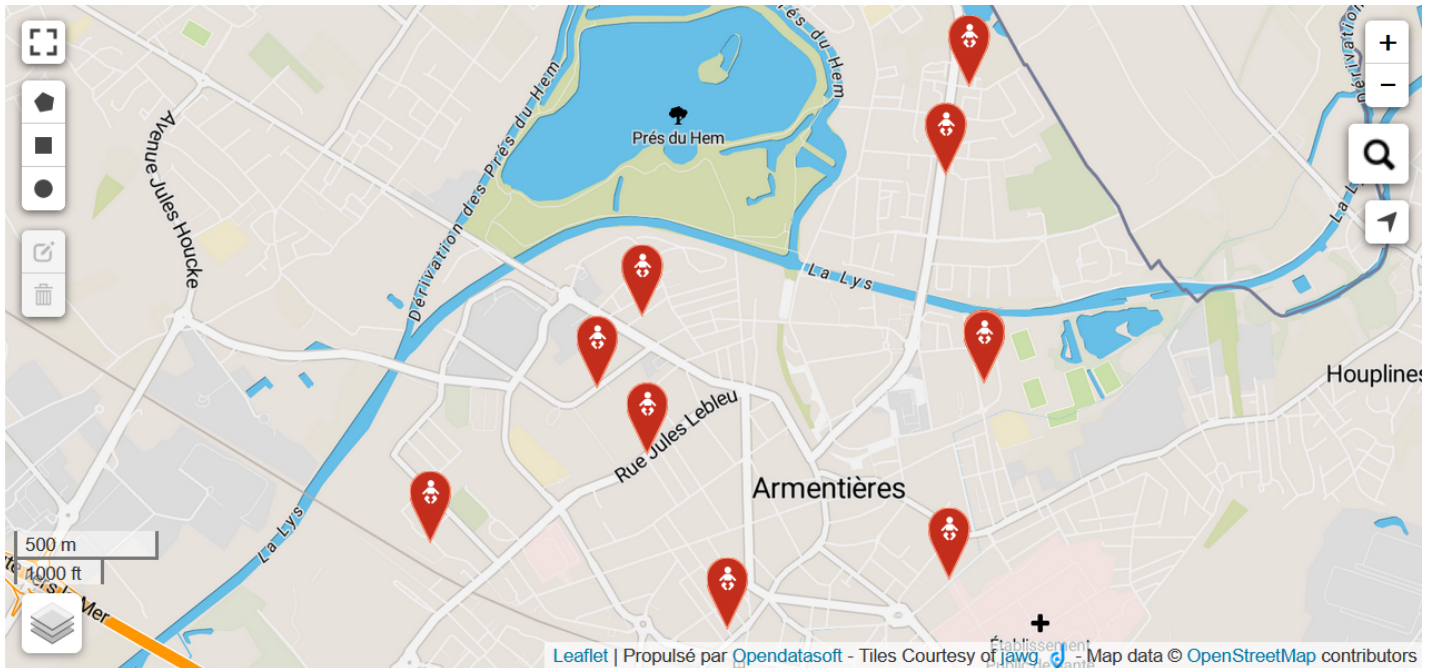




Cartographie des Etablissements d'accueil petite enfance- Ville d'Armentières

Cette cartographie permet de visualiser la répartition géographique des différents établissements d'accueil petite enfance de la commune. Celle-ci étant interactive, il suffit de cliquer sur l'un des établissements pour voir apparaître toutes les informations importantes à son sujet.

Pourquoi cette visualisation ?

Nous avons choisi de réaliser une carte interactive car nous pensons qu'elle sera utile pour les parents d'enfants en bas-âge qui souhaitent trouver un moyen de garde. En un clic, ils pourront repérer quelle est l'établissement le plus proche de leur domicile et constater l'ensemble de l'offre sur la commune. Elle constitue également une ressource très utile pour qui désirerait créer un nouvel établissement de garde petite enfance sur le territoire.

Description

Quelles sont les variables représentées ?

Cette carte fait apparaître les différents établissements, un clic sur l'un d'entre eux donne accès au nom de l'établissement, à sa capacité, l'âge minimum et maximum des enfants gardés, la gestion et le gestionnaire du lieu ainsi que son numéro de téléphone et adresse.

Existe-t-il des limites, ou avez-vous un conseil à donner sur l'interprétation de cette visualisation ?

Un nouvel établissement est en projet et devrait voir le jour d'ici 2022: la crèche "les petits poissons" souhaite en effet ouvrir un nouveau lieu, or celui-ci ne figure pas encore sur la carte comme il n'est pas créé. Si les parents appellent la crèche en question ou bien la mairie, ils pourront malgré tout accéder à cette information.

Il y a un enjeu à ce que ce jeu de donnée soit bien actualisé pour demeurer utile.

Et concrètement, à quoi sert cette visualisation ?

Comment un agent d'une collectivité pourrait-il utiliser cette visualisation ? dans son quotidien ?

La collectivité, en particulier le service petite enfance de la ville pourra renvoyer au lien de cette visualisation les jeunes parents qui les contacteraient pour savoir quelle est l'offre de garde petite enfance au sein de la commune.